



AR PREFECTURE

016-200054047-20191219-2019\_12\_19\_13-DE  
Reçu le 21/12/2019

- Ajout de la rénovation du trottoir y compris reprise des bordures et mise en œuvre d'enduit bicouche sur le trottoir côté Vienne entre M. Guignandon et le pont de la Tulette et comprenant également les moins-values pour les bornes incendies
- Ajout de la reprise de l'accès voiture aux Roches Bleues et la modification du parking de la sous-préfecture

Cet avenant a une incidence sur le montant initial du marché :

- Montant initial H.T : 359 790.45 €
- Avenant n° 1 H.T : 37 793.75 €
- Nouveau Montant HT du marché 397 584.20 €

Pour le lot 2 :

- Ajout d'une bâche en paillage pour les plantations pour noues dans les parties larges,
- Prise en compte de plantations d'arbres supplémentaires suivants :
  - Fourniture et plantation de 2 platanes sur le parking de la sous-préfecture,
  - Fourniture et plantation de 3 muriers sur le parking de la Tulette,
- Modification pour plantations d'arbustes à la place de plantes vivaces,
- Prise en compte des modifications du projet ayant un impact sur les aménagements paysagers :
  - Remplacement des surfaces engazonnées par des surfaces minérales,
  - Diminution des surfaces de plantations diverses et, ainsi, de la surface en paillages et préparation de ces surfaces.

Cet avenant a une incidence sur le montant initial du marché :

- Montant initial H.T : 20 346.70 €
- Avenant n° 1 H.T : 1 133.80 €
- Nouveau Montant HT du marché 21 480.50 €

Monsieur le Maire propose d'accepter ces avenants n°1.

Vu les marchés notifiés le 11 juillet 2019 pour les deux lots,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le lot 1 d'un montant H.T de 37 793.75 €,
- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le lot 2 d'un montant H.T de 1 133.80 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 20 décembre 2019

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

